



“

Tu sais  
faire  
ça toi ?

**CRÉATION D'ENTREPRISE  
AGRICOLE SPÉCIALITÉ CHIENS CHATS  
FORMALITÉS ADMINISTRATIVES  
ET NOTIONS JURIDIQUES**

## PROGRAMME DE FORMATION

# CRÉATION D'ENTREPRISE AGRICOLE SPÉCIALITÉ CHIENS CHATS FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET NOTIONS JURIDIQUES

<b>DURÉE DE LA FORMATION</b>	<b>35 h en</b> (30h en foad + 5h de visio)
<b>PRÉREQUIS</b>	Aucun
<b>TARIF</b>	<b>1600€ NET DE TVA</b>
<b>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</b>	Le parcours avant l'entrée en formation est formalisé de la manière suivante : de la demande à l'entrée en formation il ne peut excéder un délai de plus de trois mois. Le demandeur est informé des dates de formation lors de sa demande d'information.
<b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b>	Tous les publics
<b>ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>	Nous consulter
<b>FORMATION CERTIFIANTE</b>	NON
<b>SANCTION(S) DE LA FORMATION</b>	ATTESTATION DE FORMATION
<b>CONTACT DE FORMATION</b>	Véronique Hubert 07 66 39 51 25 asbe.contact@gmail.com
<b>MODALITÉS DE LA FORMATION</b>	Formation réalisée en FOAD sur la plate-forme TEACHIZY. Cours en ligne comprenant des supports pédagogiques, des exercices de pratique guidée et des enregistrements vidéo. Visio individuelle avec votre formatrice Véronique Hubert + 3h d'accompagnement avec notre juriste spécialisée dans le domaine animalier. Méthodes pédagogiques : Méthode active et expérimentale Etude de cas – Quiz
<b>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les étapes de la création d'entreprise en prenant compte de la partie législative, fiscale et juridique liée à son activité.</li><li>• Appliquer des compétences acquises en relation avec son domaine professionnel et employer les bons leviers pour mener une activité pérenne.</li><li>• Appréhender les aides à la création d'entreprise en fonction de son statut et en prenant en compte sa branche professionnelle.</li></ul>

## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Évaluation en ligne sous forme de questionnaire, exercices et un test d'évaluation final en fin de formation.

## MOYENS D'ENCADREMENTS

Les stagiaires seront encadrés par Véronique Hubert, formatrice.

## CONTENU DE FORMATION

### MODULE 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Chapitre 1 :  
Être entrepreneur: l'état d'esprit  
Chapitre 2 : Bien choisir son activité  
Chapitre 3 :  
Les différents statuts juridiques  
Chapitre 4 : Le statut de handicap  
Chapitre 5 : Le conjoint collaborateur  
Chapitre 6 : Les aides à la formation

### MODULE 2 : LES ORGANISMES SOCIAUX

Chapitre 1: La MSA et l'URSSAF  
Chapitre 2 :  
La Sécurité Sociale des Indépendants  
Chapitre 3 :  
Les cotisations et droits sociaux MSA  
Chapitre 4 : Les cotisations et droits sociaux URSSAF

### MODULE 3 : LES RÉGIMES FISCAUX

Chapitre 1: Le régime réel  
Chapitre 2: Le régime micro

### MODULE 4 : LES RÉGIMES D'IMPOSITION

Chapitre 1 : L'impôt IR ou IS ?  
Chapitre 2 : Le versement libératoire  
Chapitre 3 :  
Le prélèvement à la source  
Chapitre 4 : Impôts divers et autres

### MODULE 5 : LA TVA: A PRENDRE OU A LAISSER

Chapitre 1 :  
Comment fonctionne la TVA ?  
Chapitre 2 : Les seuils de TVA  
Chapitre 3 : Quel choix ?

### MODULE 6 : LES AUTRES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES

Chapitre 1 : L'ACACED  
Chapitre 2 : Le compte bancaire  
Chapitre 3 : Les livres obligatoires en micro-entreprise  
Chapitre 4 : Les mentions obligatoires sur les actes de vente chiens et/ou chats  
Chapitre 5 : Les mentions obligatoires sur les factures et les devis  
Chapitre 6 : Le médiateur  
Chapitre 7:  
L'assurance responsabilité civile  
Chapitre 8: La domiciliation

### MODULE 7 : QUE DEVIENNENT VOS ALLOCATIONS ?

Chapitre 1 : La prime d'activité  
Chapitre 2 :  
L'Allocation Retour à l'Emploi (ARE)  
Chapitre 3 : Les allocations logement  
Chapitre 4 : Les allocations familiales  
Chapitre 5 : La pension invalidité  
Chapitre 6 :  
L'Allocation Adulte Handicapé

### MODULE 8 : LES OBLIGATIONS SANITAIRES

Chapitre 1 : L'arrêté 2014  
Chapitre 2 : Les livres sanitaires  
Chapitre 3 : La TAV : Autorisation des Transports des Animaux Vivants  
Chapitre 4 : Le règlement sanitaire

### MODULE 9 : LES AIDES A LA CRÉATION

Chapitre 1 : L'ACRE  
Chapitre 2 : L'ARCE  
Chapitre 3 : Le prêt bancaire  
Chapitre 4 :  
Les économies personnelles  
Chapitre 5 :  
Le financement participatif  
Chapitre 6 : Les partenariats

### MODULE 10: NOTIONS JURIDIQUES

Chapitre 1 : Qui peut contracter ?  
Chapitre 2 :  
Mentions obligatoires sur les factures  
Chapitre 3 : Les documents obligatoires lors de sessions de chiens ou de chats  
Chapitre 4 : Qu'est ce qu'un éleveur dérogatoire / professionnel ?  
Chapitre 5 : Qu'est ce qu'un prestataire de service ?  
Chapitre 6 : Les vices rédhibitoires  
Chapitre 7 : Les clauses abusives ?  
Chapitre 8 : Comment régler un litige ?  
Chapitre 9 : Mentions particulières aux contrats de saillie  
Chapitre 10 : Mentions particulières aux contrats d'élevage  
Chapitre 11 : Recommandations  
Chapitre 12 :  
Les clauses contractuelles

### MODULE 11 : L'IMMATRICULATION

Chapitre 1 :  
Choisir le bon code NAF/APE  
Chapitre 2 : Avant de s'immatriculer  
Chapitre 3 : Les démarches